# Conseil municipal
ACTUALITES

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**
**30 JUIN 2010**
**19H00 – HÔTEL DE VILLE**

## Montrouge épinglée par la Chambre Régionale des Comptes

Catherine LEVERT

La Chambre Régionale des Comptes a rendu public son rapport sur la gestion de la commune de Montrouge pour la période 2000-2008. Elle y traite de la situation financière de la ville, de la gestion du personnel, des travaux. C'est sur ce dernier point que **les remarques de la Chambre Régionale se révèlent d'une très grande sévérité à l'encontre de la gestion actuelle du Maire.**

Elles rejoignent d'ailleurs les positions prises par les élus socialistes pendant de nombreux mois auxquels la Chambre Régionale des Comptes donne aujourd'hui raison.

Sur le cout de la réhabilitation de la piscine, la Chambre indique ainsi que l'ensemble des travaux représentaient, fin 2008, une dépense globale de l'ordre de 13 millions € alors que les premières estimations évoquées devant le conseil municipal ne faisaient état que d'un projet évalué à 1 830 000 €. C'était un niveau de dépenses colossal que nous avions déjà dénoncé pendant la campagne des municipales et qui est aujourd'hui confirmé , n'en déplaise au Maire… n'oublions pas que les travaux ne sont achevés et que la note finale sera encore plus élevée ! il sera d'ailleurs nécessaire qu'un audit financier de cette réhabilitation soit rapidement effectué et rendu public.

Les avis émis sur les procédures sont, eux aussi, cinglants : « ***la commission d'appel d'offres et le conseil municipal*** *(…) ne sont pas en situation de prendre une décision susceptible d'avoir une portée, dans la mesure où* ***les travaux dont il s'agit sont le plus souvent déjà réalisés****. (…) il s'agit donc de* ***consultations pour la forme*** *des organes compétents »…*

La conclusion de la Chambre Régionale des Comptes sur les finances de la ville constitue enfin une mise en garde que nous devons entendre avec intérêt : *« la question se pose du financement, à l'avenir, à la fois d'une possible augmentation des dépenses de fonctionnement et des investissements importants qui doivent être réalisés, en particulier pour le centre culturel et des congrès qui représenterait une dépense de l'ordre de 30 millions d'euros. ».*

Une alerte que nous devons recevoir avec sérieux pour éviter que l'explosion financière du chantier de la piscine ne se reproduise sur celui du centre culturel. Mais la Ville en a-t-elle réellement pris la mesure ? On en doute. ■

## Où en est l'installation du Crédit agricole sur le site Evergreen ?

Wilfrid VINCENT

*Le Crédit Agricole a acquis le site Evergreen, comprenant les anciens locaux Schlumberger et Areva, le long de l'avenue Jean Jaurès, pour y implanter son siège d'ici 2013, avec 9 000 salariés sur 200 000 m2. Dès l'automne 2010, les premières équipes devraient arriver.*

L'urbanisation de ce site est soumise à la révision du Plan Local d'Urbanisme qui sera voté en septembre par le Conseil municipal. Le maire n'envisage qu'une seule hypothèse : permettre la construction de 200 000m² étendant le front bâti continu prévu dans le reste de la ville (C'est une règle d'urbanisme qui prévoit l'alignement en hauteur de toutes les constructions formant ainsi un front bâti continu).

Pourtant, si chacun peut se réjouir de l'arrivée du CA qui redynamisera le quartier, procurera de nouvelles ressources à la ville, il faut néanmoins prendre la mesure de ce que représente 200.000m² de bureaux, 3 000 voitures de plus circulant dans notre ville.

Sur ces questions le maire reste silencieux. Tout juste a-t-il annoncé, ce qui est important si les réalisations suivent, l'implantation d'une école primaire sur ce site et l'ouverture au public d'une partie du jardin dans la zone sud. Mais comment installer une école dans une propriété privée ? Si elle se réalise, serait-elle installée dans un immeuble de bureaux comme cela semble être envisagé ? Pour le jardin, que signifie ouverture au public ? Dans quelles conditions ? Pendant combien de temps ?

Enfin, il serait désastreux que le maire présente, une fois encore, un projet bouclé, comme pour la piscine ou le centre culturel. Au contraire, il est indispensable que les Montrougiens soient consultés sur un projet qui affectera le quartier mais plus largement la ville par l'urbanisme, la hauteur des bâtiments, la circulation et le stationnement, l'emploi,…

C'est pourquoi nous attendons vos commentaires sur ce projet. ■

**PS** Section de Montrouge

**ADHEREZ MAINTENANT !**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Email : .....

☐ Je souhaite prendre contact avec les socialistes

☐ Je désire adhérer au Parti socialiste

**A renvoyer à :**
**Parti socialiste, Section de Montrouge**
**108 avenue Henri Ginoux - 92120 Montrouge**

**La Lettre des Socialistes de Montrouge. Directeur de la publication : Joaquim TIMOTEO. Coordination : Michèle OUZIEL. Imprimé par nos soins.**

# La lettre des Socialistes de Montrouge

w w w . p s m o n t r o u g e . n e t

Juin-Juillet 2010

EDITO

## La Rénovation

**Primaires - Renouvellement - Parité - Diversité**

Depuis plusieurs mois maintenant, les socialistes sont au travail pour préparer l'alternance pour 2012, en affirmant des valeurs, des principes et en faisant des propositions crédibles (retraites, politique industrielle, …). C'est l'objectif du projet en cours d'élaboration au travers notamment de conventions thématiques.

A côté de ce combat sur les idées, le Parti socialiste doit montrer qu'il est aussi en capacité de changer, de se rénover pour mieux ressembler à la société qu'il représente. La Convention sur la Rénovation se place dans cet esprit avec plusieurs proposition-phares : des primaires populaires ouvertes à tous les citoyens pour désigner notre candidat(e) à l'élection présidentielle (à l'automne 2011) ; une parité et une diversité plus grandes parmi les responsables politiques ; le non-cumul des mandats de parlementaires et d'exécutifs locaux afin d'engager un vaste mouvement de renouvellement. Ce doit être l'occasion de porter aux responsabilités des femmes, des jeunes, des citoyens issus de l'immigration, des catégories sociales insuffisamment représentées aujourd'hui parmi les élus.

La rénovation est en marche , au Parti socialiste !

Joaquim TIMOTEO
*Secrétaire de section*

### Pour une réforme juste, efficace et durable,

## le PS propose…

## La retraite universelle et personnalisée

**Des engagements clairs et crédibles :**

- Conforter le niveau des pensions remis en cause par la droite par les réformes de 1993 et de 2003.
- Prendre en compte la pénibilité et revaloriser les petites retraites.
- Maintenir l'âge légal de départ à 60 ans parce que c'est une garantie indispensable pour tous les salariés usés par le travail et une liberté de choix pour tous les Français.
- Mettre à contribution l'ensemble des revenus, y compris ceux du capital.
- Une réforme durable : un financement assuré jusqu'en 2025, et au-delà.

**Des mesures précises pour assurer l'équilibre financier :**

Il faut mobiliser 45 milliards d'euros à l'horizon de 2025. Pour cela nous proposons :

- 25 milliards d'euros mobilisés sur les revenus du capital, sans pénaliser la croissance
- 12 milliards d'euros grâce à l'augmentation modérée et étalée dans le temps des cotisations : plus 0,1 point de cotisations patronales et salariales entre 2012 et 2020.
- Des mesures fortes pour l'emploi des seniors. Cela permettra de dégager au moins 6 milliards d'euros, qui permettront notamment d'améliorer le niveau des pensions.
- 5 à 10 milliards d'euros grâce aux réformes de structure : incitations pour ceux qui le peuvent et le souhaitent à travailler plus longtemps.

**Et pour sécuriser le système, nous alimenterons le Fonds de réserve des retraites pour faire face à toutes les situations grâce à une surtaxe de 15% sur l'impôt sur les sociétés acquitté par le banques.**

**Notre projet est donc complètement financé**

**Et nous allons au-delà, avec des réformes de structure :**

- **La retraite choisie** : un système universel et personnalisé : création d'un compte temps qui permet de faire ses choix de vie en toute liberté, prise en compte des années de formation et de stages.
- Un socle de droits communs entre le public et le privé.

**Nous faisons rimer réforme avec progrès**, à l'inverse du projet du gouvernement. Le recul de l'âge légal de départ pénalisera les carrières longues et n'assurera même pas l'équilibre du système. En ne modifiant que l'âge légal, il faudrait le reculer de plus de huit ans en 2050 pour résorber les déficits. La droite met en danger le système par répartition.

# Nouveau modèle économique, social et écologique : un projet pour le Parti socialiste ?

Michèle OUZIEL

Le 27 avril, le Parti socialiste a adopté un texte traçant les grandes lignes du nouveau modèle de développement qu'il veut proposer aux français. Ce document est à mi chemin entre une déclaration de principe et notre futur programme pour 2012.

En voici les principaux points :

**Un diagnostic** : la crise que traversent les pays développés n'est pas un accident ponctuel ou cyclique, mais une crise de civilisation et l'effondrement d'un système. C'est donc d'un nouveau modèle dont nous avons besoin

**Des Clés :**

- La priorité au long terme plutôt que la tyrannie du court terme.
- La justice plutôt que la captation des richesses par une minorité
- Le bien être plutôt que le tout avoir
- Les biens publics et la solidarité plutôt que l'individualisme
- Les moyens de maitriser son destin
- Une société de la création plutôt qu'une société de la fausse performance

**Des propositions phares**

- Pour restaurer et développer notre appareil productif, création d'un « **pôle public d'investissement industriel** », outil majeur du pilotage d'une politique industrielle
- Développement d'une **stratégie européenne** avec une vraie politique industrielle en Europe
- Lancement d'une coopération européenne renforcée en matière énergétique qui pourrait préfigurer une véritable **communauté européenne de l'énergie**
- Mise en place d'un droit de tirage dotant chaque français d'un **compte formation** crédité en début de carrière à proportion inverse de la durée d'étude
- Dans les entreprises dont l'état détient une part du capital, **limitation des rémunérations à une échelle de 1à 20**
- En ce qui concerne la notation des entreprises, **création de nouvelles normes comptables européennes** intégrant des critères sociaux et environnementaux
- Refonte du système commercial international où les **normes sociales, sanitaires, culturelles et d'environnement** doivent être opposées aux principes du libre commerce dans le cadre de l'OMC
- Suppression des mesures fiscales de la droite à commencer par le bouclier fiscal, suppression d'une partie des niches fiscales et sociales et remplacement de l'impôt sur le revenu et de la CSG par un « **grand impôt citoyen sur le revenu, plus large, plus progressif et donc plus juste.** ■

LA CONVENTION
POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT
économique, social et écologique

**4 conventions thématiques nationales**
*pour préparer le projet socialiste...*

- ■ **Nouveau modèle économique, social et écologique (mai 2010)**
- ■ **Rénovation (juillet 2010)**
- ■ **International (octobre 2010)**
- ■ **Egalité réelle (décembre 2010)**

# Entreprises & entrepreneurs à Montrouge ?

***La Lettre des Socialistes lance une série d'articles sur l'entreprise et les entrepreneurs à Montrouge , qui débute par l'interview de Mika*, responsable d'une entreprise de service aux entreprises. Il est installé dans la pépinière des entreprises depuis environ deux ans.***

***Pouvez-vous raconter comment vous êtes arrivé à la pépinière ?***

C'est très simple : J'ai monté une entreprise avec un ancien collègue. Je connaissais l'existence de la pépinière grâce à un panneau vu dans la rue. Ma femme a fait une première visite. Elle m'a fait un compte-rendu, pas terrible : "trop sombres les petites surfaces". Qu'à cela ne tienne, j'ai postulé, par facilité car ce n'est pas simple de trouver des petites surfaces. Nous avons monté un dossier avec mon associé, avec business plan, etc., et, finalement, nous avons été retenus.

***Quelle expérience de la pépinière ?***

A la fois bonne : j'ai pu déménager pour plus grand facilement quand l'entreprise a grandi. Il y a une idée d'accompagnement du développement, ça, c'est une bonne chose. On est près d'Orly et de Montparnasse. C'est important avec des salariés qui habitent en province pour certains. Mais aussi pas terrible pour deux raisons : manque de services et espacé fermé.

***Pouvez-vous préciser ces deux points ?***

Pour des tarifs équivalents aux pépinières parisiennes, les services sont moindres : accueil – pas d'espace d'attente par exemple –, convivialité – pas de lieu sympathique pour se restaurer –, Internet – à chacun d'installer son Internet, une salle de réunion que l'on peut louer mais sans internet. En clair, on sent qu'il s'agit d'un bâtiment que l'on remplit dans une logique... de remplissage de l'espace, comme une simple opération immobilière. Corollaire de cela : un espace fermé. Comme il n'y a pas d'accueil, il faut sonner. Cela ne donne pas une bonne image. Je suis pour l'entreprise ouverte.

***Pouvez-vous décrire plus ce que vous entendez par ouverture ?***

On pourrait imaginer par exemple que des salles soient ouvertes à des locations pour des gens extérieurs à la pépinière et un lieu de convivialité avec des restaurateurs.

***En conclusion, ressortent trois idées : 1. logique de rentabilité immobilière mais pas de lieu de vie, 2. pépinière de nom mais sans tous les services d'une pépinière, 3. une représentation de l'entreprise comme celle d'un lieu fermé qui ne correspond pas à l'éthique de services de bien des créateurs. Et des pistes d'action : faciliter la création de services dont pourraient profiter tous les résidents de la pépinière et donner l'exemple en matière d'Internet et pourquoi pas proposer une zone free Wi-Fi.*** ■

***Propos recueillis par Céline***

*Pour des raisons de confidentialité, Mika est un pseudonyme.

# Le Métro et les commerçants

M4

Joëlle LASSERRE

La vie reste difficile pour les commerçants de l'Avenue de la République et en particulier ceux qui sont coincés entre les deux principales zones de travaux du métro. Leur perte de clientèle et de chiffre d'affaires est importante, et les indemnisations n'arrivent pas.

La Chambre de Commerce leur aurait demandé de lui transmettre les dossiers d'indemnisation (dont la complexité n'a d'égale que la lourdeur), et, au lieu de les faire suivre à la RATP, elle les aurait archivés !!!! Les commerçants doivent donc tout recommencer avec des données remises à jour après les mois d'attente d'une réponse à la demande d'indemnisation du précédent dossier.

Certains ont déjà dû licencier du personnel, d'autres sont à bout de souffle et on peut se demander combien seront encore là lorsque les indemnisations commenceront à arriver.

C'est maintenant qu'ils ont terriblement besoin de ces indemnisations pour survivre ; lorsqu'ils auront été forcés de mettre la clé sous la porte il s'agira d'une compensation d'un dommage, mais en aucun cas d'une réparation des inconvénients qu'ils subissent tout en essayant de maintenir des commerces dans ce quartier.■

# Auto-entrepreneur
## *Les dérives d'un statut*

Michèle OUZIEL

Lancé en grande pompe en janvier 2009 par Hervé Novelli, le statut d'auto-entrepreneur, qui permet de développer une activité à titre principal ou complémentaire pour accroître ses revenus, avec des démarches simplifiées et un régime fiscal avantageux, a connu un démarrage fulgurant. En un an, 342 000 personnes se sont enregistrées auprès de l'Urssaf sous ce statut soit plus d'un entrepreneur sur deux.

Mais derrière ces bons chiffres, la réalité est moins rose...

Près de **60% des auto-entrepreneurs** enregistrés auprès de l'Urssaf n'ont, pour l'instant, déclaré **aucun chiffre d'affaires**. Pour les 40% restants, le salaire moyen est d'environ 1200 euros par mois.

Certaines PME proposent désormais à leurs nouveaux collaborateurs de travailler sous le statut d'auto-entrepreneur plutôt que de les embaucher. Ce **salariat déguisé ou dissimulé** leur permet de ne pas payer de charges, de primes de précarité ou de congés. Certains salariés sans papiers en ont même récemment fait les frais !

En contrepartie des avantages liés à ce statut, l'auto-entrepreneur ne peut pas dépasser 32 000 euros de chiffre d'affaires par an pour toutes les prestations de services et 80 000 euros pour les activités de ventes ce qui fait craindre à certains une **dissimulation partielle de leur chiffre d'affaires**

Enfin, les artisans ont accusé les auto-entrepreneurs de **concurrence déloyale** puisqu'ils bénéficient de charges avantageuses.

En résumé, on peut souhaiter un peu moins de fanfaronnade de la part du gouvernement et un peu plus de contrôle pour éviter les dérives. ■

**Toute l'actualité des socialistes de Montrouge**
**www.psmontrouge.net**

Pour débattre, pour agir, pour construire le changement

**J'adhère**